

DOMAINE DES BERGES DE SAINT-GERMAIN

Elevage familial de Bassets Hounds dans l'Yonne en Bourgogne du Nord

Sanctions et Sociabilisation

LES SANCTIONS :

Si votre chien fait des bêtises, il faut le prendre sur le fait. Rien ne sert de le disputer après coup, il ne comprendra pas pourquoi.

S'il fait ses besoins à la maison, il ne servira à rien de lui mettre la truffe dedans. Il faudra lui faire comprendre par la voix que vous n'êtes pas content et le mettre alors dehors (ou le sortir).

Enfin, évitez de punir votre chien à la main directement. S'il doit être sanctionné, préférez alors un magazine ou journal roulé. Ce sera alors cet objet, la cause de sa punition, et non pas votre main, celle qu'il croyait amie puisque le cajolant.

N'oubliez jamais que la meilleure des punitions pour un chien est l'ignorance !

SOCIABILISATION :

Le Basset-Hound est un chien de meute, donc très sociable. Il recherchera toujours la compagnie, que ce soit d'humains ou d'autres animaux. Très vite, il assimilera votre ou vos emploi(s) du temps et sera alors à même de se rappeler vos habitudes.

On le dit tétu, c'est un peu vrai, mais c'est surtout une question d'éducation. Avec beaucoup de gentillesse et de fermeté, vous aurez alors un chien unique, une boule de poils pleine d'amour, un superbe basset, un confident de premier ordre, un copain génial pour jouer... Bref, le compagnon dont vous avez toujours rêvé ! Et vous, vous deviendrez le ou les maître(s) rêvé(s) !

Domaine des Berges de Saint-Germain
Philippe TEIGNY & Jean-Mary MARCHAL
122 route de Paris. 89380 APPOIGNY. France
Tél. : 00 33 (0)3 86 48 96 05 - Fax : 00 33 (0)3 86 48 96 05
Email : ovide@wanadoo.fr

N° Eleveur : 891316 (Titulaire de la capacité d'élevage) - N° Affixe : 64663 - N° SIRET 481 063 733 00010